



SECTION ÉGYPTIENNE

à l'Exposition Universelle de 1900

ORGANISATION DE M. PH. F. BOULAD

DESCRIPTION des CAVEAUX

MOMIES

ET

Antiquités Égyptiennes

PAR A. DANINOS PACHA

COLLECTION DE M. PAUL PHILIP, DU CAIRE

PARIS
IMPRIMERIE E. TISSEUR

77, BOULEVARD HAUSSMANN

1366.



19083



LES CAVEAUX

Les scènes représentées sur les murs des caveaux sont tirées du Rituel funéraire des anciens Egyptiens.

Une grande doctrine domine tout le système funéraire des anciens Egyptiens et présida, depuis les temps les plus reculés, à tous les rites qui accompagnaient l'embaumement et la sépulture, ainsi qu'à tous les emblèmes qui couvrent les cercueils et les sculptures des tombeaux : c'est l'immortalité de l'âme. Cette immortalité était spécialement promise aux âmes qui auraient été reconnues vertueuses

par Osiris, dieu du bien. Elles devaient rejoindre leurs corps et l'animer d'une nouvelle vie que la mort ne pourrait plus atteindre. Quant aux âmes condamnées, elles devaient subir le supplice de la seconde mort. L'ensemble de cette doctrine, vraiment nationale en Egypte, ressort clairement de ce que l'on comprend dans les textes du Rituel funéraire. Ce livre sacré, dont chaque momie devait porter un exemplaire plus ou moins complet, contient une série d'hymnes, de prières et d'instructions, dont une partie est spécialement destinée aux diverses cérémonies des funérailles. On y trouve aussi les doctrines dont la connaissance était regardée comme nécessaire à l'âme humaine, pour jouir de tous les biens attachés à la proclamation de sa vertu.

Le Rituel prend l'âme à sa séparation du corps et l'accompagne jusqu'au moment où, purifiée de toutes les souillures qu'elle a contractées sur la terre, elle entre dans la zone lumineuse des âmes désormais immortelles.

Le Rituel est divisé en plusieurs livres, sub-

divisés eux-mêmes en un grand nombre de chapitres.

On trouve des parties plus ou moins longues du Rituel sur des stèles, sur les sarcophages et, en général, sur presque tous les monuments funéraires. Le papyrus est la matière sur laquelle le Rituel a été le plus souvent écrit. C'est aussi sur les papyrus que se rencontrent les extraits les plus étendus de ce livre sacré dont voici quelques passages :

« J'ai vénéré mon père, j'ai respecté ma mère, j'ai aimé mes frères; je n'ai jamais fait de mal contre eux pendant ma vie sur la terre. J'ai protégé le faible contre le puissant; j'ai donné l'hospitalité à tout le monde. J'ai été bienfaisant et aimant les dieux; j'ai chéri mes amis, et ma main a été ouverte à celui qui n'avait rien. Jamais mon cœur n'a dit : « Donne ». J'ai aimé la vérité et détesté le mensonge. J'ai été juste et vrai, exempt de fautes, plaçant Dieu dans mon cœur et sa crainte dans mon âme. »

« Hommages à vous, Seigneur de Vérité et de Justice! Je suis venu vers toi, ô mon maître. Je me présente à toi pour contempler tes per-

fections ! Car il est connu que je sais ton nom et les noms de ces quarante-deux divinités qui sont avec toi dans la salle de la Vérité et de la Justice. Je vous ai apporté la vérité, j'ai détruit pour vous le mensonge. Je n'ai commis aucun mal contre les hommes ! »

« Je n'ai pas tourmenté la veuve ! Je n'ai pas menti dans le tribunal ! Je n'ai pas fait exécuter à un chef de travailleurs, chaque jour, plus de travail qu'il n'en devait faire !... Je n'ai pas été négligent ! Je n'ai pas été oisif ! Je n'ai pas défailli ! Je n'ai pas fait ce qui était abominable aux dieux. Je n'ai pas desservi l'esclave auprès de son maître ! Je n'ai pas affamé ! Je n'ai pas fait pleurer ! Je n'ai point tué ! Je n'ai pas ordonné le meurtre par fraude ! Je n'ai commis de fraude envers personne ! Je n'ai point détourné les pains des temples ! Je n'ai point distraité les gâteaux d'offrande des dieux ! Je n'ai pas enlevé les provisions ou les bandelettes des morts ! Je n'ai point fait de gains frauduleux ! Je n'ai pas altéré les mesures de grain ! Je n'ai pas fraudé d'un doigt sur une paume ! Je n'ai pas usurpé dans les champs ! Je n'ai pas fait de gains frauduleux au moyen des poids du plateau de la balance ! Je n'ai pas faussé l'équilibre de la balance ! Je n'ai

pas enlevé le lait de la bouche des nourrissons. Je n'ai point chassé les bestiaux sacrés sur leurs herbages ! Je n'ai pas pris au filet des oiseaux divins ! Je n'ai pas pêché les poissons sacrés dans leurs étangs ! Je n'ai pas repoussé l'eau en sa saison ! Je n'ai pas coupé un bras d'eau sur son passage ! Je n'ai pas éteint le feu sacré en son heure. Je n'ai pas violé le cycle divin dans les offrandes chaisies ! »

« Je n'ai pas repoussé les bœufs des propriétés divines ! Je n'ai pas repoussé le dieu dans sa procession ! Je suis pur ! Je suis pur ! Je suis pur ! (1) »

1. *Les Monuments funéraires de l'Égypte ancienne*, par Daninos-Pacha ; Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris.

LES MOMIES

Les momies sont étroitement et minutieusement enveloppées de bandelettes. Ces bandelettes, en toile plus ou moins fine, suivant la qualité du mort, atteignent quelquefois des centaines de mètres. Elles étaient enroulées autour de chaque membre, isolément; puis elles enveloppaient le corps entier de leurs méandres, de leurs spirales, de leurs circonvolutions infinies; par l'épaisseur de leur superposition, elles arrivaient à restituer au cadavre la plénitude de formes que lui avait enlevée la dessiccation. Le démaillotement

d'une momie est une opération qui demande plusieurs heures et les soins les plus minutieux.

Le lin et la fibre d'ananas sont les seules matières des toiles de momies et des étoffes recueillies en Égypte. On n'a retrouvé aucun tissu de coton. La fabrication égyptienne était parvenue à tisser des toiles d'une finesse telle qu'elles ont pu être assimilées, par les fabricants de nos jours, à la plus belle mousseline de l'Inde, vendue 50 francs le mètre.

Hérodote et Diodore de Sicile disent que, pour préparer les corps à l'embaumement, on commençait par faire une incision au cadavre afin de vider les entrailles, et qu'on se servait pour cela d'un couteau de pierre.

Et de fait, on peut constater que toutes les momies portent une ouverture au flanc gauche, et on voit que cette ouverture n'a pas été faite avec le fer, mais avec un instrument qui a déchiré plutôt que tranché la peau, ce qui se rapporte bien à un couteau de pierre.

Il résulte aussi de l'examen des momies,



qu'on leur enlevait la peau de la plante des pieds et qu'on se servait également, pour cette opération, d'un instrument de pierre.

La raison de cette coutume paraît assez difficile à expliquer. Peut-être voulait-on enlever au cadavre ce qui avait été le plus en contact avec la terre. Quoi qu'il en soit, cet usage n'en est pas moins certain. On remplaçait quelquefois la peau enlevée par des sandales dont les bords étaient dorés, et la peau était roulée et mise dans l'abdomen de la momie.

Sous l'ancien et le moyen empire, les momies sont noires et si desséchées qu'elles se rompent sous le moindre effort. A Thèbes, sous le nouvel empire, elles sont étroitement et minutieusement enveloppées dans leurs bandelettes ; les corps sont jaunes et un peu luisants ; les ongles des pieds et des mains sont teints de henné ; les membres ont conservé une flexibilité remarquable et se ploient sans se briser. Sur les meilleures d'entre elles, le doigt s'enfonce encore dans la chair. Selon l'habitude de tous les temps, la main gauche

est ornée de quelques bagues et scarabées. Aux dernières époques, les momies deviennent noires, pesantes et ne forment, avec leurs bandelettes, qu'une masse compacte qu'on ne briserait pas sans le secours d'un instrument. Cela tient, sans doute, à ce qu'elles étaient imprégnées de térébenthine de Judée qui pénètre profondément les tissus et les os, et rend les corps très lourds et difficiles à rompre.

Les momies memphites étaient souvent remplies d'amulettes et de scarabées. A côté de la momie ou entre ses jambes étaient déposées quelquefois, dans le cercueil, des papyrus (exemplaires du Rituel funéraire); plusieurs de ces manuscrits ont été trouvés à demi déroulés et étendus de la tête aux pieds du cadavre, par-dessus les bandelettes.

L'attitude du corps est très variable. Le plus ordinairement, les bras sont étendus le long du corps ou croisés sur la poitrine; mais on a trouvé des femmes dans la pose de la *Vénus de Milo*, ou voilant de leurs deux mains les organes sexuels.

Il est nécessaire qu'au jour de la résurrection, toutes les parties du corps se retrouvent intactes ; mais les procédés ordinaires de l'embaumement n'atteignent ni les entrailles, ni les viscères. De là, la loi religieuse qui obligeait les embaumeurs à mettre ces parties à part ; de là les quatre génies chargés de veiller à leur conservation, sous la protection des quatre déesses Isis, Nephtys, Neith et Selk (1).

1. *Les Monuments funéraires de l'Égypte ancienne*, par A. Daninos Pacha ; édité chez E. Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

TABLEAUX DÉCORATIFS

DES CAVEAUX

Couloir d'entrée

Côté gauche : scène représentant deux personnages et un enfant en adoration devant la déesse de la Justice et de la Vérité.

La déesse est coiffée de la plume d'autruche, symbole de la Justice et étend sa main droite en signe de protection.

Au fond : la reine Taïa, coiffée des attributs royaux, fait acte d'adoration.

Côté droit : le roi Aménophis III est porté en triomphe. Plus loin : le dieu Anubis à

tête de chacal, veille à la conservation de la momie d'un personnage étendue sur un lit funéraire.

Le plafond de ce couloir est décoré de vants planant dans les espaces infinis et tenant dans leurs serres les symboles de la Justice et de la Vérité.

Les peintures des parois des murs et des piliers qui suivent, représentent des divinités et des personnages dans différentes attitudes d'offrandes et d'adoration.

Chambre n° 1

Cette chambre contient trois caisses de momies, dont deux à visages dorés. A droite et à gauche de celle du milieu, deux stèles avec inscriptions funéraires.

Sur le mur du fond de cette chambre, on voit des scènes ayant rapport aux offrandes.

Chambre n° 2

Trois caisses de momies dont une, celle du milieu, est ouverte et laisse voir, une momie de la XIX^e dynastie (environ 1400 avant J.-C.) dépouillée de ses toiles et bandelettes.

Sur les côtés de la momie, des statuettes funéraires.

Au fond du couloir à gauche, représentation d'un personnage agenouillé et adorant le bœuf Apis.

Plus loin, à droite, scène allégorique représentant un pharaon debout et tenant par les cheveux un groupe de chefs des nations vaincues; il brandit sa masse d'armes sur leurs têtes et semble les immoler en l'honneur de la divinité qui l'a rendu victorieux.

A côté, dans la niche, une déesse debout, présente son sein et allaite un jeune prince.

Au fond du couloir : offrandes au dieu Ammon, assis sur son trône, tenant le sceptre divin et la croix ansée, symbole de la vie éternelle.

Chambre n° 3

Cette chambre contient une caissé de momie, à gauche; un couvercle de cercueil à droite, et deux momies, dont l'une encore munie de ses bandelettes, et l'autre dépouillée de ses toiles est réduite à l'état de squelette.

Le très beau masque doré, aux yeux émailés, qui se trouve au-dessus de la tête de la momie, qu'il recouvrait quand elle était dans son cercueil, est admirable de conservation.

Les inscriptions qui ornent ce masque, à côté du disque solaire et du scarabée ailés,

indiquent que la momie était celle d'une prophétesse de la déesse Neït.

Les sandales en cuir gaufré, découpé et doré, ont été trouvées aux pieds de la momie.

Les deux branches de dattiers qui sont aux côtés de la momie soutenaient des bouquets de fleurs aujourd'hui disparus.

Tous les objets et amulettes qui sont à droite et à gauche de la momie ont été trouvés dans le tombeau de la prophétesse. La momie a été découverte à Thèbes dans une nécropole de la XI^e dynastie (environ 2.000 ans avant J.-C.)

La scène peinte sur le mur du fond de cette chambre, représente le disque solaire ailé, planant au-dessus d'un groupe de divinités dont Osiris, le dieu des morts, ouvre la marche. Devant le dieu, une table chargée d'offrandes, et la prophétesse assistée de deux prêtres, fait acte d'adoration.

Sur les côtés de la chambre, deux personnages assis devant des tables d'offrandes.

Au plafond deux vautours planant dans les

cieux et tenant dans leurs serres les symboles de la Justice et de la Vérité.

Sur le mur du côté droit, opposé à la chambre, un prêtre fait une offrande et une libation; sur le pilier, le dieu Horus assis sur son trône et tenant le sceptre et le symbole de la vie éternelle.

Chambre n° 4

Contient trois momies à visages dorés et aux yeux émaillés.

Celle du milieu est la plus intéressante et la mieux conservée.

Le cartonnage qui la recouvre est en parfait état de conservation.

Il représente, avec le disque solaire et le scarabée ailés, la scène du pèsement du cœur.

Ces momies proviennent du Fayoum et appartiennent à l'époque ptolémaïque.

La décoration de la chambre qui les contient représente :

Au fond : scènes d'offrandes au dieu Horus et à la déesse Neït.

A droite : deux personnages en adoration devant le dieu Osiris et la déesse Isis.

A gauche : le dieu Anubis, à tête de chacal, protège une momie couchée sur un lit funéraire. Au-dessous du lit, trois boîtes surmontées de quatre vases qui devaient contenir les viscères du défunt.

Toutes ces scènes sont représentées sous le disque solaire ailé qui plane dans les espaces infinis.

La scène peinte sur le mur opposé représente une Joueuse de lyre et deux personnages debout.

Chambres n^{os} 5 et 6

Ces deux chambres contiennent quatre caisses de momies et deux momies à visages dorés et aux yeux émaillés, recouvertes de leurs bandelettes.

Sur les murs du fond, à gauche, on voit un roi et une reine assis à côté de deux divinités. Devant le roi, un personnage agenouillé.

A droite, au fond, même représentation.

Sur le côté droit, scène du pèsement du cœur.

Le dieu Osiris, assisté des 42 juges placés au-dessus, préside au pèsement. Devant lui, le défunt conduit par les deux déesses de la Justice et de la Vérité ; au milieu la balance, et dans un des plateaux est posée la plume d'autruche, symbole de la Justice, dans l'autre le cœur du défunt.

Les dieux Horus et Thot président au pèsement.

Au pied d'Osiris l'animal symbolique, surnommé la grande dévorante personnifie le feu qui purifie.

Sur les murs du côté opposé, scènes d'offrandes et d'adoration.

Au fond des caveaux : scènes d'offrandes, de pêche et d'agriculture tirées du tombeau de Ti, à Sakkarah (ancien Empire).

Les plafonds et les architraves sont décorés du disque solaire et du scarabée ailés, symboles de résurrection et de vie éternelle.

Dans les encoignures : des vases, des bustes et des têtes antiques de différentes provenances et de diverses époques.

FIGURINES & AMULETTES

Les figurines funéraires se rencontrent en nombre considérable dans les sépultures égyptiennes, de diverses dimensions et de diverses matières: bois, pierre calcaire, pierre dure et porcelaine. Elles étaient déposées, par les parents du mort, dans des coffrets de bois peint, en forme de tombeau ou de petites chapelles. Leur aspect est celui de la momie; de leurs mains croisées sur la poitrine, elles tiennent des instruments d'agriculture, hoyaux et sarcloirs, et un sac, destiné à contenir des graines, pend sur leur épaule. Le sens de cet outillage

est expliqué par le tableau du chapitre CX du *Livre des morts* qui représente le défunt, labourant, semant et moissonnant dans les champs célestes, les graines des bonnes actions qu'il a récoltées sur la terre.

*
* *

On ne saurait parcourir une galerie égyptienne sans être surpris du nombre prodigieux d'amulettes en pierre fine qui sont parvenues jusqu'à nous. On n'y voit pas encore le diamant, le rubis, ni le saphir ; mais, à cela près, le domaine du lapidaire était aussi étendu qu'il est aujourd'hui et comprenait l'améthyste, l'émeraude, le grenat, l'aigue-marine, le cristal de roche et les mille variétés de l'agate et du jaspé, le lapis-lazuli, le feldspath, la serpentine, le porphyre, des fossiles comme l'ambre jaune et certaines espèces de turquoises, etc. Le plus grand nombre de ces substances étaient taillées en scarabées, en perles rondes et en amulettes de toutes sortes.

